

PROVINCE DE LUXEMBOURG - ARRONDISSEMENT DE MARCHÉ

COMMUNE DE MANHAY

AVIS

Il est porté à la connaissance des Administrés que la modification des articles 123 et 124 du Règlement Général de Police quant aux sanctions administratives et l'entrée en vigueur du décret du 08 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté publique. a été approuvé par le Conseil communal en séance du 12 septembre 2023.

Ce règlement peut être consulté par la population au Secrétariat de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Manhay, le 20 septembre 2023.

Par le Conseil:

La Directrice générale,
S. MOHY



Le Bourgmestre,
G. HUET

COMMUNE DE 6960 – MANHAY

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 12 septembre 2023,

-le COMPTE des établissements culturels "Vaux-Chavanne", "Malempré", "Harre", pour l'exercice 2022 et le BUDGET des établissements culturels "Dochamps" et "Chêne-al'Pierre" pour l'exercice 2024.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 20 septembre 2023

Par le Conseil :

La Directrice générale,
S.MOHY



Le Bourgmestre,
G. HUET